



## MESSAGE DE LA MAIRIE DE SAINT-LEON



Depuis mardi midi, l'Etat a annoncé le confinement du pays pour enrayer le coronavirus ou covid-19. Il est indispensable pour se rendre à son travail, pour effectuer des achats de première nécessité (boulangerie, épicerie, carburant, pharmacie, banque), pour des déplacements de santé et pour l'assistance aux personnes vulnérables, d'avoir une attestation de déplacement dérogatoire. Les attestations sont disponibles sur internet, en mairie, à la boulangerie, à la musette et à la pharmacie. Vous devez pour chaque déplacement être titulaire de ce document, daté de la journée.

Pour votre santé et celle des autres, vous devez rester confinés et respecter les règles de circulation.

### Rappel des mesures d'hygiène :

- Lavage régulier des mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- On tousse et on éternue dans son coude
- On utilise des mouchoirs à usage unique
- On ne se sert plus la main et on ne se fait plus la bise
- On appelle le 15 si symptômes
- On doit respecter la distance d'un mètre, notamment dans les commerces

Pour notre confort, nous rappelons que la pharmacie peut livrer à domicile, appelez le 04.70.42.15.60, ainsi que la musette pour des produits d'épicerie au 04.70.42.75.70 ou visitez leur site [www.lamusette-saintleon.fr](http://www.lamusette-saintleon.fr).

Si sur la commune, des personnes ont des besoins de produits non disponibles sur le village et ne peuvent pas faire de déplacement pour cause ou peur de contamination, vous pouvez nous joindre à la Mairie au 04.70.42.15.57 ou le Maire au 06.08.21.82.00 ainsi que Claudine FRADIN au 06.37.41.13.37 ou Paula HUMBLLOT au 06.48.30.46.41 ou François JULLIEN au 06.74.08.59.75 ou Nathalie FALCHETTO au 06.87.23.12.92 ou Marie-Noëlle PROT au 06.85.85.79.09. La livraison s'effectuera devant votre domicile sans contact.

Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles est maintenu.

Pendant cette période, la solidarité doit être encore plus forte, sans vous rendre chez les voisins, prendre des nouvelles à distance ou par téléphone, nous signaler vos interrogations, si une situation vous interpelle.

Cet épisode est unique en France, même nos aînés n'ont pas connu telle situation, le Maire reste à votre entière disposition (appel téléphonique), nous devons faire preuve de solidarité.

**Le mercredi 18 Mars 2020.**

**Le Maire  
Christian LAFAYE**